PARTENARIAT MONDIAL
*pour* L'EDUCATION
*partenariatmondial.org*

PLAN STRATÉGIQUE
2016–2020

# GPE 2020

## *Améliorer l'apprentissage et l'équité grâce au renforcement des systèmes d'éducation*



Des écoliers de l'école primaire Hidassie à Addis Abeba, Éthiopie. GPE/Midastouch

# Nos principes

## Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) s'engage à respecter les principes suivants dans tous les aspects de son travail :

- **L'éducation en tant que bien public**, droit de l'homme et facilitateur des autres droits. Elle est essentielle pour la paix, la tolérance, l'épanouissement des individus et le développement durable.
- La concentration de nos ressources sur **l'apprentissage, l'équité et l'inclusion** des enfants et des jeunes les plus marginalisés, notamment ceux qui vivent dans un pays touché par la fragilité ou les conflits.
- La réalisation de la **parité entre les sexes**.
- La mise en place d'une **concertation sur les politiques à mener**, inclusive et fondée sur des données factuelles, à laquelle participent les autorités nationales, les bailleurs de fonds, la société civile, les enseignants, les acteurs philanthropiques et le secteur privé.
- L'octroi d'une aide qui favorise **l'appropriation par les pays** et les priorités identifiées à l'échelle nationale, lié à l'amélioration des résultats des pays en matière d'équité et d'apprentissage.
- L'amélioration de **l'efficacité du développement** par l'harmonisation et l'alignement de l'aide sur les systèmes nationaux.
- La promotion de la **responsabilité mutuelle** et de la transparence au sein du partenariat.
- Des actions conformes à notre conviction qu'**un partenariat inclusif** est le moyen le plus efficace d'obtenir des résultats en matière de développement.

Les principes du GPE appliquent et respectent la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide* (2005), le *Programme d'action d'Accra* (2008) et le *Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement* (2011).

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



ALICE ALBRIGHT
*Directrice générale*

# Le GPE est prêt à l'action

Comme il se doit, le monde entier a placé de grands espoirs dans le Partenariat mondial pour l'éducation. Le GPE 2020 définit un programme ambitieux et nous engage à réaliser des avancées considérables en matière de résultats d'apprentissage et d'équité au cours des cinq prochaines années.

Vaste partenariat d'envergure mondiale, uni derrière une seule et même mission, le GPE dispose désormais des outils nécessaires pour aider les gouvernements des pays en développement à fournir une éducation de qualité. Nous réunissons le plus large éventail de talents du secteur de l'éducation qui se consacrent entièrement à permettre aux enfants les plus vulnérables d'apprendre. Nous mettons en œuvre une démarche collective en vue de réaliser des progrès qui dépassent les capacités individuelles de nos membres. Le GPE 2020 expose en termes concrets de quelle façon nous associerons ces capacités et ces ressources afin d'obtenir des résultats.

Nous avons considérablement renforcé le GPE ces dernières années. Nous disposons d'un modèle économique affûté, de nouvelles structures et capacités organisationnelles et de l'engagement de tout le partenariat à contrôler notre valeur ajoutée et nos résultats.

Les financements que nous apportons aux pays sont strictement fondés sur les besoins et ils récompensent de bons résultats. Nous avons intégré dans notre gestion des financements la flexibilité nécessaire pour faire face aux crises tout en restant concentrés sur les plus vulnérables. Nous avons fixé des normes de qualité plus strictes pour nos opérations et nous avons adopté une approche plus rigoureuse de la gestion des risques.

Déterminés à nous donner les moyens d'investir correctement les ressources du GPE, nous voulons également obtenir des financements supplémentaires pour le secteur de l'éducation dans les pays les plus pauvres.

Nous sommes prêts à mesurer notre action par rapport à nos ambitions grâce au cadre de résultats. Nous avons retroussé nos manches et perfectionné notre modèle opérationnel.

Nous sommes prêts à répondre au plus vite aux besoins pressants de tous ceux qui ne bénéficient toujours pas d'une éducation de qualité.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



JULIA GILLARD
*Présidente du Conseil d'administration*

# Un nouvel engagement mondial en faveur de l'éducation

En 2015, le monde a réitéré son engagement à lutter contre la pauvreté et les inégalités avec le plein soutien de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons tous promis d'effectuer la transition vers un développement durable en réalisant 17 objectifs mondiaux à l'horizon 2030.

Plus précisément, l'objectif 4 nous engage à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité. En complément de cet objectif spécifique et ambitieux, le monde a reconnu que l'éducation est un facilitateur majeur de la prospérité, de la paix et, au sens large, du développement durable.

Pourtant, plus de 120 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire et le premier cycle du secondaire n'ont actuellement pas accès à l'éducation, beaucoup d'entre eux vivant dans des zones bouleversées par de violents conflits. Des millions d'autres enfants reçoivent une éducation de si mauvaise qualité qu'ils ne réussissent pas à apprendre. Les ressources font cruellement défaut dans les écoles et les services d'éducation de la petite enfance, en particulier lorsque les plus démunis et les plus marginalisés sont concernés.

Le Partenariat mondial pour l'éducation est déterminé à relever ces défis. Le GPE est la seule organisation mondiale de développement qui concentre son action uniquement sur l'éducation. Nous nous efforçons de renforcer les systèmes éducatifs nationaux afin d'augmenter radicalement le nombre d'enfants scolarisés et à même d'acquérir des connaissances. Une telle transformation nécessite des ressources locales et mondiales, ainsi que les compétences et l'engagement d'un grand nombre d'acteurs qui œuvrent de concert à la réalisation d'une mission commune dans un esprit de responsabilité mutuelle.

Notre plan stratégique quinquennal, le GPE 2020, détaille cette mission commune et les étapes nécessaires pour la réaliser. Il reprend notre vision, notre approche pragmatique et notre engagement en faveur d'un travail en partenariat.

Je vous recommande la lecture du GPE 2020. Il reflète l'aspiration et l'engagement communs de notre partenariat, unique en son genre : plus de 60 gouvernements de pays en développement, une vingtaine de pays donateurs, mais aussi des organisations internationales, la société civile, le monde de la philanthropie, des enseignants et le secteur privé.

Des centaines de millions d'enfants du monde entier comptent sur nous aujourd'hui. Avec votre soutien, leurs rêves d'une éducation de qualité et d'un avenir meilleur deviendront réalité.

# Introduction : une méthode de travail unique

Le Partenariat mondial pour l'éducation relève les plus grands défis en matière d'éducation dans les pays en développement en aidant les gouvernements à améliorer l'équité et l'apprentissage par le renforcement de leurs systèmes éducatifs.

Le GPE est un fonds mondial et un partenariat entièrement axé sur l'éducation dans les pays en développement. Le partenariat a un rôle unique : l'adoption de normes pour la planification et l'élaboration de politiques d'éducation, et la mobilisation de financements de bailleurs publics et privés du monde entier pour soutenir et surveiller la mise en œuvre de ces plans.

## Appui à la planification et à l'analyse du secteur de l'éducation

Les financements initiaux du GPE aux pays en développement partenaires financent les processus de planification sectorielle de l'éducation. Tandis que les gouvernements des pays en développement se chargent de la planification et assument la responsabilité de la réalisation des objectifs, le GPE facilite l'analyse des besoins, s'attache à renforcer les capacités techniques et apporte l'expertise et les ressources d'autres acteurs. En conséquence, des forums formels de collaboration entre parties prenantes, appelés « groupes locaux des partenaires de l'éducation » (GLPE), existent dans la plupart des pays. Le GPE soutient activement la présence de la société civile, du secteur privé et des organisations d'enseignants au sein de ces GLPE. Nous contribuons aussi à guider les activités de planification par la recherche et l'échange de pratiques optimales, y compris en offrant aux pays en développement partenaires la possibilité de discuter ensemble et de tirer les leçons de leurs expériences respectives.

L'existence de solides plans sectoriels nationaux de l'éducation renforce la confiance des bailleurs de fonds et leur permet de mieux coordonner leurs efforts.

## Aider les pays dont les besoins sont les plus grands

Par l'octroi de ses principaux financements, qui aident à la mise en œuvre des plans sectoriels de l'éducation, le GPE soutient les pays les plus pauvres dont les besoins en matière d'éducation sont les plus importants. Cela inclut les pays présentant un nombre élevé d'enfants non scolarisés et de faibles taux d'achèvement de la scolarité. Environ la moitié des pays en développement partenaires du GPE sont touchés par la fragilité et les conflits.

## Financements liés aux résultats

Les financements pour la mise en œuvre d'un plan sectoriel de l'éducation dépendent d'une évaluation indépendante du plan et de l'augmentation (ou du maintien à un niveau déjà élevé) des dépenses nationales d'éducation du pays partenaire. Nous utilisons des financements basés sur les résultats, aux termes desquels le décaissement de 30 % de chaque financement pour la mise en œuvre d'un plan dépend des résultats préalablement convenus en matière d'équité, d'apprentissage et d'efficacité du système que le pays a pu atteindre.

Dans les environnements fragiles ou les situations de crise, le GPE adapte son approche pour offrir davantage de flexibilité et répondre plus rapidement aux besoins urgents. Notre objectif est de permettre le rétablissement ou la mise en place des services d'éducation au plus vite, tout en posant les bases de l'introduction future—lorsque la situation sera plus stable—d'améliorations à plus long terme.

L'implication du GPE ne diminue pas durant la mise en œuvre des plans et l'utilisation des financements correspondants. Une étroite supervision fiduciaire est assurée à la fois par le Secrétariat et nos agents partenaires présents dans le pays. L'état d'avancement du plan est régulièrement évalué au moyen d'une revue sectorielle conjointe, processus inclusif auquel participent tous les partenaires.

## Un partenariat solide basé sur la responsabilité mutuelle

Notre partenariat est ancré dans la responsabilité mutuelle. Chaque partenaire doit atteindre des buts et des objectifs clairs et précis et nous mesurons systématiquement l'impact de nos actions au moyen d'un cadre de résultats. Le GPE investit plus que jamais dans la production de données et les systèmes de collecte des données afin de contrôler les progrès accomplis et d'améliorer le processus décisionnel.

Le renforcement de nos efforts de suivi et d'évaluation nous permettra de continuer à tester et perfectionner notre approche durant les cinq années du plan stratégique.

Nous avons développé la méthode de travail unique qui caractérise le GPE, car, selon notre théorie du changement, des améliorations durables dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage peuvent être réalisées grâce au renforcement des systèmes éducatifs complets à travers un travail de partenariat dans le cadre duquel les initiatives prises à l'échelle nationale sont soutenues par des actions mondiales.

# GPE 2020—Le plan en bref

## VISION

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

## MISSION

Mobiliser les énergies à l'échelle mondiale et nationale pour offrir à tous une éducation et un apprentissage équitables et de qualité grâce à un partenariat inclusif, à la promotion de systèmes éducatifs efficients et efficaces et à l'accroissement du financement de l'éducation.

## BUTS

1. Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables
2. Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion
3. Des systèmes d'éducation efficaces et efficients

## OBJECTIFS

À l'échelon du pays

1. **Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation**
2. **Encourager la responsabilité mutuelle par une concertation sur l'action à mener et un travail de suivi inclusifs**
3. **Veiller à l'efficience et à l'efficacité de la mise en œuvre de l'aide du GPE**

À l'échelle mondiale

4. Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité
5. Renforcer le partenariat



Une élève de l'école Shree Mahendrodaya à Sindhupalchowk au Népal.

GPE/Aya Kibesaki

# Notre vision et notre mission

Le GPE 2020 est un plan stratégique quinquennal qui court du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020. Il aligne notre vision et notre mission sur les objectifs mondiaux de développement durable.

Ce faisant, nous reconnaissons expressément que l'éducation est essentielle à la réalisation de tous les autres objectifs mondiaux de développement durable.

**C'EST POURQUOI NOTRE VISION POUR LE GPE 2020 REPREND LES TERMES DE L'OBJECTIF MONDIAL N° 4 :**

**Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.**

Notre mission apporte une réponse à la demande adressée au GPE par la communauté internationale (dans la *Déclaration d'Incheon et le cadre d'action Éducation 2030* et le *Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement*), à savoir que le financement du développement international soit amené à jouer un rôle plus important dans la réalisation de l'objectif mondial.

**POUR DONNER CORPS À NOTRE VISION, LA MISSION DU GPE SERA LA SUIVANTE :**

**Mobiliser les énergies à l'échelle mondiale et nationale pour offrir à tous une éducation et un apprentissage équitables et de qualité grâce à un partenariat inclusif, à la promotion de systèmes éducatifs efficients et efficaces et à l'accroissement du financement de l'éducation.**

Le plan stratégique du GPE a été approuvé par le Conseil d'administration lors de sa réunion de décembre 2015. Le document du Conseil et la décision du Conseil sont disponibles aux adresses suivantes : www.globalpartnership.org/fr/content/plan-strategique-2016-2020-Conseil et www.globalpartnership.org/fr/content/decisions-du-conseil-decembre-2015

# Résultats : nos indicateurs de base

Nos indicateurs de base mettent en évidence les principaux résultats que nous voulons atteindre. Ils font partie d'un ensemble complet d'indicateurs qui nous permettront de suivre les progrès du GPE au cours des cinq prochaines années. Le cadre de résultats complet est présenté en annexe.

## BUTS

| | |
|---|---|
| 1 Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables | • Amélioration des résultats d'apprentissage au niveau du primaire<br>• Augmentation du nombre d'enfants de moins de 5 ans en bonne voie de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial |
| 2 Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion | • Amélioration des taux d'achèvement du primaire et du premier cycle du secondaire, au total et par sexe |
| 3 Des systèmes d'éducation efficaces et efficients | • Augmentation des dépenses publiques pour l'éducation<br>• Amélioration des ratios d'élèves par rapport aux enseignants formés<br>• Amélioration de la communication des données |

## OBJECTIFS

### À l'échelon des pays

| | |
|---|---|
| ① Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation | • Les plans sectoriels de l'éducation améliorés répondent à des normes de qualité, notamment dans les pays fragiles ou touchés par un conflit |
| ② Encourager la responsabilité mutuelle par une concertation sur l'action à mener et un travail de suivi inclusifs | • Les revues sectorielles conjointes respectent des normes de qualité |
| ③ Veiller à l'efficience et à l'efficacité de la mise en œuvre de l'aide du GPE | • Le financement du GPE soutient la réalisation d'objectifs en matière d'équité, d'efficience et d'apprentissage |

### À l'échelle mondiale

| | |
|---|---|
| ④ Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité | • Contributions accrues des bailleurs de fonds au GPE<br>• Les financements du GPE sont alignés sur les systèmes nationaux |
| ⑤ Renforcer le partenariat | • Clarification des rôles et des obligations des partenaires et amélioration du degré de responsabilisation au niveau des processus nationaux |

# BUTS STRATÉGIQUES DU GPE À L'HORIZON 2020

Nous avons défini trois buts clairs et ambitieux qui recouvrent ce qu'il convient d'accomplir pour éviter que des enfants et des jeunes soient privés d'éducation ou retardés dans leur apprentissage parce que les systèmes éducatifs ne fonctionnent pas comme ils le devraient. Au fil des cinq prochaines années, nous mobiliserons davantage de fonds et de savoir-faire auprès de l'ensemble du partenariat afin de soutenir ces objectifs.

## But 1

## Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et un apprentissage de qualité

**Indicateurs**

- Amélioration des résultats d'apprentissage au niveau du primaire
- Nombre plus important d'enfants de moins de 5 ans en bonne voie de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial

On estime à 250 millions le nombre d'enfants dans le monde qui sont en âge d'être scolarisés dans le primaire, mais sont menacés d'une « exclusion silencieuse », c'est-à-dire qu'ils sont soit non scolarisés, soit scolarisés sans apprendre grand chose. Cette crise de l'accès et de l'apprentissage au niveau de l'éducation de base a des conséquences sur la réussite à tous les niveaux de l'enseignement. Les problèmes ne peuvent être résolus que si les systèmes éducatifs nationaux sont correctement planifiés et performants, et s'ils incluent davantage d'enseignants, de meilleures pratiques d'enseignement, un accès renforcé à l'enseignement préscolaire pour mieux préparer les enfants à l'école, du matériel pédagogique de meilleure qualité et des environnements sûrs et propices à l'apprentissage.

Le GPE améliorera les résultats d'apprentissage en favorisant une action mettant davantage l'accent sur chacun de ces éléments dans le cadre de tous les plans sectoriels de l'éducation et à travers tous les financements destinés à leur mise en œuvre.

Le suivi de l'évolution des résultats d'apprentissage est complexe, mais sera essentiel pour faire progresser le GPE et les résultats en matière d'éducation. Dans un premier temps, nous rendrons compte chaque année de l'évolution des acquis au niveau du primaire et de l'enseignement préscolaire à l'aide des données nationales et internationales disponibles. Au moyen de l'appui technique et des investissements, nous contribuons à améliorer la capacité des pouvoirs publics à évaluer l'apprentissage et à utiliser ces informations pour améliorer la qualité de l'éducation.

## But 2

## Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, leur handicap, leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité

### Indicateurs

- Augmentation du nombre d'enfants scolarisés soutenus par le GPE
- Amélioration des taux d'achèvement du primaire et du premier cycle du secondaire, au total et par sexe
- Augmentation de la scolarisation dans l'enseignement préscolaire
- Réduction des taux de non-scolarisation, au total et par sexe
- Amélioration de l'équité dans les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire (par sexe, localisation et revenus)

Des millions d'enfants et de jeunes des pays en développement sont confrontés à de multiples obstacles dans leur accès à l'éducation, parmi lesquels le sexe, la pauvreté, le handicap ou l'origine ethnique. Parmi les plus défavorisés se trouvent les filles des zones rurales éloignées et les enfants vivant dans un pays fragile ou touché par un conflit. Par exemple, en Afrique subsaharienne, seules trois filles sur quatre commencent l'école primaire et moins d'une sur dix termine le secondaire.

Comme énoncé dans la *Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action Éducation 2030*, le GPE reconnaît que :

« Tous, sans distinction de sexe, d'âge, de race, de couleur, d'ethnicité, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre, de l'origine nationale ou sociale, de propriété ou de naissance, ainsi que les personnes en situation de handicap, les migrants, les peuples autochtones, et les enfants et les jeunes, en particulier ceux en situation de vulnérabilité ou autre, devraient avoir accès à une éducation de qualité, inclusive et équitable et des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie. »

Dans le cadre du GPE 2020, nous axerons notre appui financier sur les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, en particulier ceux qui comptent un grand nombre d'enfants non scolarisés et présentent de fortes disparités entre filles et garçons, y compris les pays fragiles ou touchés par un conflit.

Ces critères impliqueront nécessairement que le financement continue à cibler l'éducation de base, c'est-à-dire l'éducation préscolaire, primaire et du premier cycle du secondaire et les possibilités d'apprentissage de la « deuxième chance ». Si la promotion de résultats d'apprentissage équitables est bien avancée aux différents niveaux de l'éducation de base, il peut être utile que le GPE investisse davantage dans la protection de la petite enfance et le deuxième cycle du secondaire.

Le GPE explorera également les possibilités de travailler avec des acteurs extérieurs au secteur de l'éducation. Nous collaborerons ainsi avec le secteur de la santé parce que nous sommes conscients que l'éducation, en particulier des filles et des femmes, permet d'obtenir de bons résultats en matière de santé et que la santé améliore les résultats d'apprentissage.

## But 3

## Des systèmes éducatifs efficaces et efficients offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous

### Indicateurs

- Augmentation des dépenses publiques pour l'éducation
- Répartition équitable des enseignants
- Amélioration des ratios d'élèves par rapport aux enseignants formés
- Réduction des taux d'abandon et de redoublement
- Amélioration de la communication des données
- Amélioration des systèmes d'évaluation de l'apprentissage

Les précédentes tentatives d'améliorer les résultats de l'éducation ont trop souvent été fragmentées et se sont concentrées sur des problèmes ponctuels, comme le nombre d'enseignants, la qualité du matériel pédagogique ou les infrastructures. Cependant, pour une transformation durable à grande échelle, il est nécessaire de se concentrer sur le système éducatif dans sa globalité, y compris en cherchant à savoir si le financement de l'éducation est déployé de façon efficace et efficiente afin d'améliorer au maximum les résultats d'apprentissage de tous les enfants.

Ni l'efficience ni l'efficacité d'un système éducatif ne peut être comprise sans mesurer les résultats d'apprentissage. Cette mesure dépasse de loin la simple comptabilisation du nombre d'élèves fréquentant l'école. Par conséquent, le GPE fournira un appui technique et des investissements, y compris un financement basé sur les résultats, pour aider les gouvernements à créer des systèmes d'évaluation solides permettant de suivre l'évolution des résultats d'apprentissage et de soutenir l'amélioration de la qualité. Ces informations doivent servir non seulement à éclairer les responsables de l'action publique, mais aussi à transmettre aux enseignants les données nécessaires pour améliorer la qualité de l'apprentissage en classe.

Des taux élevés de déscolarisation et de redoublement témoignent d'un système inefficace et inefficient. Le GPE soutiendra également l'évaluation de ces problèmes et la recherche de solutions.

Chacun sait qu'un enseignement de qualité est crucial à l'apprentissage des enfants. Par conséquent, il convient de mettre tous les enfants en présence d'enseignants compétents qui soient correctement formés et soutenus. Nous examinerons si la répartition des enseignants est équitable ou si elle favorise les zones à revenus plus élevés, et nous chercherons à résoudre tout type de problème dans ce domaine.

Le GPE aidera les pays partenaires à renforcer la disponibilité de données factuelles devant étayer leurs plans sectoriels et à améliorer leur suivi des indicateurs clés du système.

Outre l'efficacité et l'efficience, il est essentiel de mettre en place un financement adéquat. Le GPE observe que les pays en développement, utilisant leurs propres ressources, constituent la plus grande source de financement de leurs systèmes d'éducation. Le GPE travaille avec ses partenaires pour assurer une communication d'information transparente et parvenir à un niveau de dotations budgétaires publiques au secteur de l'éducation qui atteigne progressivement le seuil convenu sur le plan international, à savoir de 20 % des dépenses totales, dont une part importante (45 %) est réservée à l'enseignement primaire.

# OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Nos buts sont ambitieux. Pour les atteindre, nous avons défini des objectifs spécifiques sur le plan national et international. Nous mobiliserons nos partenaires à l'échelle internationale pour qu'ils soutiennent les gouvernements de pays en développement afin de maximiser l'impact à l'échelle locale. Dans le cadre de partenariats internationaux ou nationaux, nous mettrons en œuvre notre ambition commune de renforcer les systèmes éducatifs.

## Objectifs à l'échelon des pays

Dans le cadre du GPE 2020, nous avons l'intention de renforcer notre capacité unique à associer étroitement une meilleure planification, l'élaboration de politiques, le suivi et le financement. Nous avons adopté de nouvelles normes de qualité que nous appliquerons dans notre travail de planification, notre suivi de la mise en œuvre et notre collecte des données. Les normes de qualité s'appliqueront à l'ensemble de ce travail. Toutefois, pour les pays fragiles ou touchés par un conflit, le GPE développera une approche adaptée au contexte.

Au niveau de la planification, nous favoriserons de nouvelles approches de l'enseignement et de l'apprentissage, de l'inclusion des groupes marginalisés, de l'efficience du système éducatif dans son ensemble et de la question des données. Notre travail de planification appuiera notre méthode de financement et fera donc progresser l'équité, l'apprentissage et l'efficience. Nous soutiendrons également l'inclusion de la société civile et des organisations d'enseignants dans le travail essentiel de planification, de suivi et de concertation sur les politiques à suivre.

Nous maintiendrons le cap de la mise en œuvre des financements et nous en montrerons l'impact en toute transparence.

Dans les cinq années à venir, les partenaires du GPE se tiendront mutuellement responsables de leurs résultats sur chacun de ces éléments.

## Objectif 1

### Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation

**Indicateurs**

- Plans sectoriels de l'éducation améliorés qui répondent à des normes de qualité, notamment dans les pays fragiles ou touchés par un conflit
- Plans sectoriels de l'éducation comprenant des stratégies pour l'enseignement et l'apprentissage, les groupes marginalisés et l'efficience
- Stratégies nationales de collecte des données qui répondent à des normes de qualité

## Objectif 2

### Encourager la responsabilité mutuelle grâce à une concertation sur l'action à mener et un travail de suivi sectoriels efficaces et inclusifs

**Indicateurs**

- Revues sectorielles conjointes améliorées qui répondent à des normes de qualité
- Groupes locaux des partenaires de l'éducation qui incluent des représentants des enseignants et de la société civile

## Objectif 3

### Soutien efficient et efficace des financements du GPE à la mise en œuvre de plans sectoriels qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'équité, de l'efficience et de l'apprentissage

**Indicateurs**

- Financements qui soutiennent la réalisation d'objectifs en matière d'équité, d'efficience et d'apprentissage
- Financements qui soutiennent des systèmes améliorés de gestion des informations et d'évaluation de l'apprentissage
- Achat de manuels, formation des enseignants et construction ou rénovation de salles de classe, comme prévu
- Mise en œuvre des financements en bonne voie

# Objectifs à l'échelle mondiale

Le GPE 2020 exploite la force du partenariat à l'échelle mondiale en vue d'accélérer les progrès sur le plan national. Nous emploierons notre capacité de mobilisation et nous investirons dans des actions de plaidoyer afin de renforcer l'engagement de la communauté mondiale en faveur de l'éducation, y compris en mobilisant des ressources nationales et internationales pour répondre aux besoins éducatifs des plus démunis et des plus marginalisés.

Selon les estimations actuelles, même en tenant compte de l'accroissement des dépenses nationales dans le secteur de l'éducation, il est nécessaire de mobiliser 39 milliards de dollars supplémentaires par an sous forme de financements extérieurs pour atteindre l'objectif de l'Éducation pour tous. Le GPE est conscient que des idées innovantes et des efforts intenses devront être déployés pour combler un tel déficit de ressources. Nous nous efforcerons d'attirer des bailleurs de fonds supplémentaires vers le secteur de l'éducation tout en cherchant à obtenir davantage de ressources de la part des bailleurs traditionnels. Le GPE est déterminé à débloquer de nouveaux investissements au profit de l'éducation par des moyens innovants de mobilisation des financements, y compris de nouveaux instruments financiers.

De plus, nous plaiderons pour une plus grande harmonisation et un meilleur alignement des financements du GPE et de ses partenaires internationaux par rapport aux plans sectoriels de l'éducation pilotés par les pays et aux systèmes éducatifs nationaux.

Nous continuerons à renforcer nos processus opérationnels, ainsi que notre efficience et notre efficacité organisationnelles en créant des mécanismes plus solides d'examen de la qualité, de gestion du risque, d'appui aux pays et de contrôle fiduciaire. Nous poursuivrons également l'amélioration de la capacité du Secrétariat à servir le partenariat.

Le plan GPE 2020 exige une définition claire des rôles, responsabilités et obligations de chacun. Nous nous efforcerons donc de promouvoir et de coordonner, de façon cohérente sur le plan national, les divers rôles, responsabilités et obligations des pouvoirs publics, des partenaires de développement, des agents partenaires, de la société civile, des organisations d'enseignants et du secteur privé au moyen de solides mécanismes de coordination et d'un modèle opérationnel renforcé. Nous exploiterons les possibilités considérables offertes par le partage des connaissances à l'échelle mondiale et transnationale, et nous mettrons en œuvre une stratégie de suivi et d'évaluation qui servira d'outil de responsabilité mutuelle et d'apprentissage dans le cadre du travail du partenariat.

## Objectif 4

### Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

**Indicateurs**

- Contributions accrues des bailleurs de fonds au GPE
- Nombre accru de bailleurs de fonds, y compris provenant de sources non traditionnelles
- Financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux et qui utilisent des mécanismes de mise en commun des financements
- Concertation sur les politiques à suivre en matière de financement national

## Objectif 5

### Renforcer le partenariat

**Indicateurs**

- Clarification des rôles, des responsabilités et des obligations des partenaires au niveau des processus nationaux
- Échange de savoir et bonnes pratiques pour améliorer les politiques en matière d'éducation
- Davantage d'activités de plaidoyer avec les partenaires qui renforcent l'engagement international envers l'éducation
- Amélioration du soutien aux pays et du contrôle des financements par le Secrétariat
- Publication de rapports de résultats, évaluations et examens

# ÉVALUER NOTRE IMPACT

À tous les niveaux de l'éducation, depuis les écoles locales jusqu'aux forums internationaux en passant par les gouvernements nationaux, il est de plus en plus reconnu que l'insuffisance des données, en particulier sur les résultats d'apprentissage, retarde les progrès. En l'absence de meilleures informations et analyses, notre monde ne parviendra pas à établir une éducation de qualité pour tous.

Le GPE comprend ce défi et sait qu'il a un rôle déterminant à jouer pour le relever. Par conséquent, le GPE 2020 insiste sur les données et les résultats.

Nous sommes déterminés à innover en matière de collecte, d'analyse et d'utilisation des données. Dans le cadre du GPE 2020, nous passerons de la mesure de l'accès à l'éducation à une meilleure compréhension de ce qui se passe au niveau de l'apprentissage.

Nous emploierons notre financement pour parvenir à des améliorations considérables des données nationales, y compris sur les résultats d'apprentissage.

En utilisant les sources d'information disponibles, nous offrirons pratiquement en temps réel des analyses dans certains domaines de grande importance (comme le suivi du financement national). Il s'agit là d'une avancée majeure dans un monde où il est fréquent que les données publiées aient deux ou trois ans de retard.

Le GPE 2020 accordant une grande place à l'équité, toutes nos données correspondant aux indicateurs seront ventilées pour permettre le suivi des différences dans les progrès des filles et des garçons et pour contribuer à résoudre ces inégalités.

Le suivi des progrès dans les environnements fragiles ou touchés par un conflit constitue également un défi spécifique et une priorité.

Nos buts et objectifs stratégiques sont solidement ancrés à notre cadre de résultats, présenté à l'annexe ci-après. Ce cadre est le principal outil permettant de mesurer les progrès et d'engager la responsabilité de tous les membres du partenariat. Il sert également à évaluer l'efficacité de notre modèle opérationnel et la validité de notre théorie du changement. Pendant l'année 2016, nous finirons de mettre au point les méthodologies et les cibles de tous les indicateurs. Nous intégrerons également les nouveaux indicateurs liés aux objectifs de développement durable dans notre cadre de résultats au fur et à mesure de leur élaboration et de leur adoption par les Nations Unies.

Le GPE étant attaché à la transparence, il rendra compte de ses résultats tous les ans. Nous suivrons et étudierons notre impact au moyen d'autres évaluations et bilans périodiques.

Nous sommes animés par la passion d'une éducation de qualité pour tous. Nous sommes déterminés à voir la situation évoluer pour des centaines de millions d'enfants à travers le monde. Le GPE est prêt à assumer ses responsabilités et rendra volontiers des comptes à d'autres parties.

**Le GPE 2020 est notre plan stratégique. Il constitue également une excellente opportunité de vous inviter à travailler avec nous afin d'assurer une éducation de qualité pour tous.**



Un garçon écrit dans son cahier au Vietnam.

GPE/Koli Banik

# Annexe
# Cadre de résultats: Références et cibles

| IMPACT | | | | |
|---|---|---|---|---|
| But stratégique 1 : Des résultats scolaires meilleurs et plus équitables | | | | |
| **Résultat** | **Indicateurs** | **Référence** | | **Cible 2020** |
| **Des résultats scolaires meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et à un apprentissage de qualité** | **1. Proportion de pays en développement partenaires enregistrant une amélioration des résultats d'apprentissage (éducation de base)** | Ensemble[1] : | 65 % | 70 % |
| | | PFC[2] : | 50 % | 75 % |
| | | Période prise en compte : années civiles 2000–2013<br>N = 20 pays en développement partenaires possédant des données d'évaluations internationales (4 PFC) | | |
| | **2. Pourcentage d'enfants de moins de cinq (5) ans en bonne voie de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychologique[3]** | Ensemble : | 66 % | 74 % |
| | | PFC : | 62 % | — |
| | | Filles : | 68 % | 75 % |
| | | Période prise en compte : années civiles 2011–2014<br>N = 22 pays en développement partenaires (6 PFC) | | |

1 Dans ce tableau, le terme « ensemble » désigne les données relatives à l'ensemble des pays en développement partenaires pour lesquels des données sont disponibles. Les indicateurs de base sont indiqués en bleu. "-" signifie non disponible et "s.o" signifie sans objet.

2 Pays touchés par la fragilité et les conflits.

3 L'expression « enfants de moins de cinq ans » désigne les enfants âgés de 36 à 59 mois.

**IMPACT**

## But stratégique 2 :
## Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion

| Résultat | Indicateurs | Référence | | Cible 2020 |
|---|---|---|---|---|
| **Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, leur handicap, leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité** | **3.** Nombre cumulatif d'enfants équivalents soutenus par le GPE pour une année d'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire) | Ensemble : | 7,2 millions | s.o |
| | | PFC : | 5,6 millions | s.o |
| | | Filles : | 3,4 millions | s.o |
| | | Période prise en compte : année civile 2015<br>N = 49 pays en développement partenaires (24 PFC) | | |
| | **4. Proportion d'enfants qui achèvent : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire** | **a) Enseignement primaire :** | | |
| | | Ensemble : | 72,5 % | 78,3 % |
| | | PFC : | 68,1 % | 74,6 % |
| | | Filles : | 70,1 % | 75,9 % |
| | | **b) Premier cycle du secondaire :** | | |
| | | Ensemble : | 47,9 % | 52,1 % |
| | | PFC : | 41,1 % | 45,4 % |
| | | Filles : | 45,7 % | 51,8 % |
| | | Période prise en compte : 2013<br>N = 61 pays en développement partenaires (28 PFC) | | |
| | **5.** Proportion de pays en développement partenaires du GPE situés dans les seuils limites de l'indice de parité entre les sexes concernant les taux d'achèvement pour : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire | **a) Enseignement primaire :** | | |
| | | Ensemble : | 62 % | 69 % |
| | | PFC : | 54 % | 61 % |
| | | **b) Premier cycle du secondaire :** | | |
| | | Ensemble : | 49 % | 66 % |
| | | PFC : | 36 % | 54 % |
| | | Période prise en compte : 2013<br>N = 61 pays en développement partenaires (28 PFC) | | |
| | **6.** Taux brut de scolarisation au préscolaire | Ensemble : | 28,2 % | 32,2 % |
| | | PFC : | 22,6 % | 26,0 % |
| | | Filles : | 27,5 % | 31,6 % |
| | | Période prise en compte : 2013<br>N = 61 pays en développement partenaires (28 PFC) | | |
| | **7.** Taux de non scolarisation pour : a) enfants en âge de fréquenter l'école primaire ; b) enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire | **a) Enfants en âge de fréquenter l'école primaire :** | | |
| | | Ensemble : | 20,3 % | 17,0 % |
| | | PFC : | 25,8 % | 21,7 % |
| | | Filles : | 22,7 % | 18,6 % |
| | | **b) Enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire :** | | |
| | | Ensemble : | 33,4 % | 29,9 % |
| | | PFC : | 38,4 % | 32,4 % |
| | | Filles : | 35,3 % | 30,2 % |
| | | Période prise en compte : 2013<br>N = 61 pays en développement partenaires (28 PFC) | | |
| | **8.** Indice de parité entre les sexes relatif au taux de non scolarisation dans : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire | **a) Enseignement primaire :** | | |
| | | Ensemble : | 1,27 | 1,22 |
| | | PFC : | 1,34 | 1,29 |
| | | **b) Premier cycle du secondaire :** | | |
| | | Ensemble : | 1,12 | 1,04 |
| | | PFC : | 1,19 | 1,10 |
| | | Période prise en compte : 2013<br>N = 61 pays en développement partenaires (28 PFC) | | |
| | **9.** Indice d'équité | Ensemble : | 32 % | 42 % |
| | | PFC : | 33 % | 43 % |
| | | Période prise en compte : années civiles 2010–2014<br>N = 59 pays en développement partenaires (27 PFC) | | |

**RÉSULTAT**

But stratégique 3 :
Des systèmes d'éducation efficaces et efficients

| Résultat | Indicateurs | Référence | | Cible 2020 |
|---|---|---|---|---|
| **Des systèmes d'éducation efficaces et efficients offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous** | **10. Proportion de pays en développement partenaires ayant a) accru leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation ; ou b) maintenu leurs dépenses dans le secteur à au moins 20 % de leurs dépenses publiques** | Ensemble : | 78 %<br>(a : 24 % ; b : 53 %) | 90 % |
| | | PFC : | 77 %<br>(a : 32 % ; b : 45 %) | 86 % |
| | | Période prise en compte : année civile 2015<br>N = 49 pays en développement partenaires (22 PFC) | | |
| | **11.** Répartition équitable des enseignants, mesurée par le coefficient de corrélation ($R^2$) entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par école dans chaque pays en développement partenaire | Ensemble : | 29 % | 48 % |
| | | PFC : | 18 % | — |
| | | Période prise en compte : années civiles 2010–2014<br>N = 21 pays en développement partenaires (11 PFC) | | |
| | **12. Proportion de pays en développement partenaires dont le ratio élèves/enseignant formé est inférieur au seuil fixé (<40) pour le primaire** | Ensemble : | 25 % | 35 % |
| | | PFC : | 13 % | 21 % |
| | | Période prise en compte : 2013<br>N = 55 pays en développement partenaires (24 PFC) | | |
| | **13.** Incidence du redoublement et de l'abandon scolaire, mesurée par le coefficient d'efficience interne au niveau du primaire dans chaque pays en développement partenaire | Ensemble : | 26 % | 42 % |
| | | PFC : | 17 % | 25 % |
| | | Période prise en compte : années civiles 2010–2014<br>N = 19 pays en développement partenaires (12 PFC) | | |
| | **14. Proportion de pays en développement partenaires communiquant à l'ISU au moins 10 des 12 principaux indicateurs internationaux du secteur de l'éducation (dont les principaux indicateurs de résultats, de prestation de service et de financement définis par le GPE)** | Ensemble : | 30 % | 66 % |
| | | PFC : | 32 % | 54 % |
| | | Période prise en compte : 2012–2013<br>N = 61 pays en développement partenaires (28 PFC) | | |
| | **15.** Proportion de pays en développement partenaires dont le système d'évaluation des apprentissages dans l'éducation de base répond à des normes de qualité | Ensemble : | 32 % | 47 % |
| | | PFC : | 21 % | 36 % |
| | | Période prise en compte : années civiles 2011–2015<br>N = 60 pays en développement partenaires (28 PFC) | | |

## OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS

### Objectif stratégique 1 :

Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation

| Résultats | Indicateurs | Référence | | Cible 2020 |
|---|---|---|---|---|
| **a)** Soutenir des plans sectoriels pilotés par les pays, basés sur des faits probants et axés sur l'équité, l'égalité des sexes, l'efficience et l'apprentissage | **16.a Proportion a) de plans sectoriels de l'éducation (PSE) endossés ; ou b) de plans de transition de l'éducation (PTE) endossés répondant à des normes de qualité** | Ensemble : | 58 % de PSE/PTE répondaient au moins au nombre minimum de normes de qualité | 100 % |
| | | PSE : | 56 % de PSE répondaient au moins à 5 normes de qualité sur 7 | 100 % |
| | | PTE : | 67 % de PTE répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5 | 100 % |
| | | Période prise en compte : années civiles 2014–2015<br>N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE) | | |
| | **16.b** Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'enseignement et d'apprentissage répondant à des normes de qualité | Ensemble : | 58 % de PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5 | 100 % |
| | | PSE : | 50 % de PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5 | 100 % |
| | | PTE : | 100 % de PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5 | 100 % |
| | | Période prise en compte : années civiles 2014–2015<br>N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE) | | |
| | **16.c** Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie de prise en compte des groupes marginalisés répondant à des normes de qualité (notamment du point de vue de l'égalité des sexes, du handicap et d'autres aspects propres au contexte considéré) | Ensemble : | 68 % de PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5 | 100 % |
| | | PSE : | 63 % de PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5 | 100 % |
| | | PTE : | 100 % de PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5 | 100 % |
| | | Période prise en compte : années civiles 2014–2015<br>N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE) | | |
| | **16.d** Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'amélioration de l'efficience répondant à des normes de qualité | Ensemble : | 53 % de PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5 | 100 % |
| | | PSE : | 50 % de PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5 | 100 % |
| | | PTE : | 67 % de PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5 | 100 % |
| | | Période prise en compte : années civiles 2014–2015<br>N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE) | | |
| **b)** Améliorer la mise en œuvre du plan sectoriel par le partage des connaissances et des bonnes pratiques, le renforcement des capacités et un meilleur processus de suivi et d'évaluation, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage, de l'équité et de l'inclusion | **17.** Proportion de pays en développement partenaires ayant une stratégie de collecte de données conforme aux normes de qualité | s.o. | | 100 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2015<br>N = 1 requête de financement pour la mise en œuvre d'un plan sectoriel recensée ne comptant pas de données complètes pour enrichir les principaux indicateurs | | |

## OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS

### Objectif stratégique 2 :

**Encourager la responsabilité mutuelle grâce à une concertation sur l'action à mener et un travail de suivi sectoriels efficaces et inclusifs**

| Résultats | Indicateurs | Référence | | Cible 2020 |
|---|---|---|---|---|
| **a)** Promouvoir un dialogue et un suivi sectoriels inclusifs et fondés sur des faits probants, grâce à des groupes locaux des partenaires de l'éducation sous l'égide des pouvoirs publics et à un processus de revue sectorielle conjointe, avec la participation de la société civile, des organisations d'enseignants, du secteur privé et de l'ensemble des partenaires de développement | **18. Proportion de revues sectorielles conjointes répondant à des normes de qualité** | Ensemble : | 29 % de revues sectorielles conjointes répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5 | 90 % |
| | | PFC : | 25 % de revues sectorielles conjointes répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5 | 90 % |
| | | Période prise en compte : année civile 2015<br>N = 35 revues sectorielles conjointes (20 dans des PFC) | | |
| **b)** Renforcer la capacité de la société civile et des organisations d'enseignants à réfléchir à l'action à mener et à assurer un travail de suivi sectoriel sur la base de faits probants dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage, en s'appuyant sur la responsabilité sociale pour obtenir de meilleurs résultats | **19.** Proportion de groupes locaux des partenaires de l'éducation comptant des représentants a) de la société civile et b) des enseignants | Ensemble : | 44 %<br>(a : 77 % ; b : 48 %) | 59 % |
| | | PFC : | 55 %<br>(a : 77 % ; b : 58 %) | 70 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2016<br>N = 61 groupes locaux des partenaires de l'éducation (28 dans des PFC) | | |

## OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS

### Objectif stratégique 3 :

**Soutien efficient et efficace des financements du GPE à la mise en œuvre de plans sectoriels qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'équité, de l'efficience et de l'apprentissage**

| Résultats | Indicateurs | Référence | | Cible 2020 |
|---|---|---|---|---|
| **a)** Les financements du GPE servent à améliorer le suivi national des résultats, notamment en matière d'apprentissage | **20.** Proportion des financements utilisés pour soutenir le SIGE/ les systèmes d'évaluation de l'apprentissage | Ensemble : | 38 % | 60 % |
| | | PFC : | 34 % | 51 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2015<br>N = 53 ESPIG actifs à la fin de l'exercice budgétaire (29 dans des PFC) | | |
| **b)** Les financements du GPE servent à améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les systèmes éducatifs nationaux | **21.** Proportion de manuels achetés et distribués grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu | Ensemble : | 74 % | 90 % |
| | | PFC : | 71 % | 90 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2016<br>N = 13 pays (dont 9 PFC) | | |
| | **22.** Proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu | Ensemble : | 86 % | 90 % |
| | | PFC : | 83 % | 80 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2016<br>N = 30 pays (dont 17 PFC) | | |
| **c)** Les financements du GPE servent à améliorer l'équité dans les systèmes éducatifs nationaux et l'accès à ces systèmes | **23.** Proportion de salles de classe construites ou réhabilitées grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu | Ensemble : | 65 % | 80 % |
| | | PFC : | 71 % | 70 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2016<br>N = 25 pays (dont 17 PFC) | | |
| **d)** Le modèle de financement du GPE est mis en œuvre de manière efficace pour que les pays atteignent les objectifs qu'ils se sont fixés en matière d'équité, d'efficacité et d'apprentissage | **24. Proportion des requêtes de financement du GPE pour la mise en œuvre de programmes qui ont été approuvées à compter de 2015 : a) recensant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage ; b) atteignant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage** | Ensemble : | a) s. o.[5]<br>b) s. o.[6] | a) 95 %<br>b) 90 % |
| | | PFC : | a) s. o.<br>b) s. o. | a) 90 %<br>b) 90 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2015<br>N = a) 3 requêtes d'ESPIG ; b) 0 ESPIG actif accompagné d'indicateurs de performance à évaluer durant l'exercice budgétaire 2015. | | |
| **e)** Les financements du GPE sont évalués en fonction du bon avancement de la mise en œuvre | **25.** Proportion des financements du GPE pour la mise en œuvre de programmes dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie | Ensemble : | 80 % | 85 % |
| | | PFC : | 77 % | 83 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2016<br>N = 54 ESPIG actifs à la fin de l'exercice budgétaire (29 dans des PFC) | | |

4 Indicateur cumulé—avec seules 3 requêtes en 2015, il ne peut pas être assimilé à une référence (3 requêtes sur 3 approuvées, dont 2 venant des PFC).

5 Aucune requête d'ESPIG n'ayant identifié d'indicateurs d'équité, d'efficience et d'apprentissage à évaluer par rapport aux cibles de l'exercice budgétaire 2015, l'on ne dispose pas de données sur la performance pour l'exercice budgétaire 2015.

## OBJECTIFS À L'ÉCHELLE MONDIALE

### Objectif stratégique 4 :
### Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

| Résultats | Indicateurs | Référence | | Cible 2020 |
|---|---|---|---|---|
| **a)** Favoriser des financements internationaux accrus, durables et mieux coordonnés pour l'éducation en diversifiant les bailleurs de fonds internationaux et les sources de financement du GPE, et en augmentant leur nombre | **26.** Financements reçus par le GPE de sources non traditionnelles (secteur privé et nouveaux bailleurs de fonds du GPE) | 5,0 millions USD | | s.o. |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2015 | | |
| | **27. Pourcentage d'annonces de contributions reçues** | 100 % d'annonces de contributions reçues | | 100 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2015<br>N=17 contributions | | |
| | **28.** Proportion des bailleurs de fonds du GPE qui ont : a) accru leur financement destiné à l'éducation ; ou b) maintenu leur financement | 48 %<br>(a : 38 % ; b : 10 %) | | 56 % |
| | | Période prise en compte : années civiles 2010–2014<br>N = 21 bailleurs de fonds | | |
| **b)** Plaider pour un meilleur alignement et une plus grande harmonisation des financements du GPE et de ses partenaires internationaux s'agissant des plans sectoriels de l'éducation pilotés par les pays et des systèmes éducatifs nationaux | **29. Proportion des financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux** | Ensemble : | 34 % d'ESPIG répondaient au moins à 7 critères d'alignement sur 10 | 51 % |
| | | PFC : | 27 % d'ESPIG répondaient au moins à 7 critères d'alignement sur 10 | 38 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2015<br>N = 68 ESPIG actifs à tout moment pendant l'exercice budgétaire (37 dans des PFC) | | |
| | **30.** Proportion des financements du GPE utilisant : a) le cofinancement de projets ou b) des mécanismes de mise en commun des financements dans le secteur | Ensemble : | 40% d'ESPIG sont des cofinancements ou contribuent à des fonds communs<br>(a : 26 % ; b : 13 %) | 46 % |
| | | PFC : | 32 % d'ESPIG dans les PFC sont des cofinancements ou contribuent à des fonds communs<br>(a : 22 % ; b : 11 %) | 42 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2015<br>N = 68 ESPIG actifs à tout moment pendant l'exercice budgétaire (37 dans des PFC) | | |
| **c)** Soutenir des financements nationaux accrus, efficients et équitables pour l'éducation par un effort de sensibilisation au niveau transnational, une responsabilité mutuelle, et un appui à des mécanismes transparents de suivi et d'établissement de rapports | **31.** Proportion de missions dans les pays portant sur les questions de financement national | Ensemble : | 47 % | 65 % |
| | | PFC : | 62 % | 65 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2015<br>N = 57 missions (34 à des PFC) | | |

## OBJECTIFS À L'ÉCHELLE MONDIALE

### Objectif stratégique 5 :
### Renforcer le partenariat

| Résultats | Indicateurs | Référence | | Cible 2020 |
|---|---|---|---|---|
| **a)** Promouvoir et coordonner, de façon cohérente sur le plan national, les divers rôles, responsabilités et obligations des pouvoirs publics, des partenaires de développement, des agents partenaires, de la société civile, des organisations d'enseignants et du secteur privé par le biais des groupes locaux des partenaires de l'éducation et d'un modèle opérationnel renforcé | **32. Proportion : a) des pays en développement partenaires et b) des autres partenaires faisant état d'une plus grande clarté des rôles, responsabilités et obligations de rendre compte dans le cadre des processus nationaux du GPE** | **Tous les répondants** | | |
| | | Pays en développement partenaires : | s.o. | 80 % |
| | | Autres partenaires : | s.o. | 80 % |
| | | **Répondants issus des PFC** | | |
| | | Pays en développement partenaires : | s.o. | 80 % |
| | | Autres partenaires : | s.o. | 80 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2016<br>N = 70 personnes interrogées dans 28 pays en développement partenaires (40 dans 16 des PFC) | | |
| **b)** Utiliser de manière efficace le partage des connaissances et des bonnes pratiques à l'échelle mondiale et transnationale afin d'améliorer les systèmes et les politiques d'éducation, en particulier dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage | **33.** Nombre de produits du savoir, touchant à l'action des pouvoirs publics ou étant d'ordre technique ou autre, élaborés et diffusés grâce à un financement ou au soutien du GPE | 4 | | 64 |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2015 | | |
| **c)** Élargir le rôle de mobilisation et de sensibilisation du GPE en travaillant avec les partenaires au renforcement des engagements et des financements mondiaux pour l'éducation | **34.** Nombre d'initiatives entreprises en concertation avec des partenaires ou d'autres organismes extérieurs visant à soutenir la réalisation des buts et objectifs stratégiques du GPE | 11 | | 65 |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2016 | | |
| **d)** Améliorer l'efficience et l'efficacité organisationnelles du GPE en créant des mécanismes plus solides d'examen de la qualité, de gestion du risque, d'appui aux pays et de contrôle fiduciaire | **35.** Proportion de problèmes significatifs mis en évidence par des audits ayant reçu des réponses satisfaisantes | 100 % | | 100 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2016<br>N-12 rapports d'audit | | |
| | **36.** Proportion du temps consacré par le personnel du Secrétariat du GPE aux fonctions axées sur les pays | 28 % | | 50 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2015<br>N = 2 254,74 semaines de travail au total | | |
| **e)** Investir dans le suivi et l'évaluation pour disposer d'éléments concrets sur les résultats du GPE, renforcer les responsabilités mutuelles et améliorer les activités du partenariat | **37.** Proportion de rapports sur les résultats et de rapports d'évaluation publiés au regard des objectifs fixés | 100 % | | 100 % |
| | | Période prise en compte : exercice budgétaire 2016<br>N = 1 rapport sur les résultats et 1 rapport d'évaluation | | |

PARTENARIAT MONDIAL
*pour* L'EDUCATION

**Bureaux :**
1850 K St NW
Suite 625
Washington, DC, 20006
États-Unis

**Adresse postale :**
Partenariat mondial pour l'éducation
MSN IS6-600
1818 H St NW
Washington DC, 20433
États-Unis

www.globalpartnership.org

facebook.com/globalpartnership

twitter.com/gpforeducation

Mai 2018